

Binet

infos

N°1
JUILLET
2009



C'est parti !

> Le 11 juin dernier, la pose de la première pierre de la future crèche du quartier Binet a marqué le coup d'envoi d'un immense chantier. Un chantier qui va tout changer ! Nouvelle crèche, nouveaux logements, nouvelle bibliothèque, nouvelles écoles, nouveau centre d'animation, nouvelle rue... En 2015, le quartier aura écrit une nouvelle page de son histoire. Plus dynamique, plus respectueux de l'environnement, doté de logements et de services de qualité, il aura enfin l'image qu'il mérite : celle d'un vrai quartier de Paris, à la fois populaire et agréable à vivre, à la grande fierté de ses habitants, qui auront activement participé à sa rénovation. Les travaux vont être longs et complexes. Il va donc falloir être patient.

en bref

Ouverture de la Maison du projet

- Espace dédié au quartier, la Maison du projet est un lieu où se déroulent les principales réunions autour du projet d'aménagement.

La Maison du projet,
62 rue René Binet

Les petits déjeuners

- Les équipes de la bibliothèque, du centre d'animation, de la crèche, des écoles, des amicales de locataires et des associations de quartier ont participé aux petits déjeuners organisés par Paris Habitat du 17 au 26 juin à la Maison du Projet. Les questions autour du projet d'aménagement ont fusé, les réponses seront bientôt en ligne sur le blog.

**www.lenouveaquartier
binet.com**

- En ligne dès septembre 2009, ce blog sera un espace de discussion, d'informations et de partage d'idées.

On filme !

- Le quartier Binet est en pleine transformation et sera le sujet du film documentaire tourné par Joëlle Loncol. Si vous voyez une personne derrière une caméra dans le quartier, ce sera sans doute elle !



DES LOGEMENTS

Une crèche plus grande et plus verte

> La future crèche comptera 11 places de plus que l'actuelle. Respectueuse de l'environnement, elle sera construite sur un seul niveau. A sa livraison, l'ancienne crèche sera démolie.



une crèche



Des logements confortables et écologiques

> Ils permettront de reloger plus loin du bruit du périphérique les habitants de la tour Montmartre, qui sera détruite en 2013. La construction en deux tranches de ces logements situés le long de l'avenue de la Porte Montmartre et de la voie nouvelle nécessitera la démolition de la bibliothèque, de la crèche et du centre Binet. Ils accueilleront en rez-de-chaussée les nouveaux équipements.

La métamorphose d'un quartier

> Chargée de mission à Paris Habitat, qui pilote la réhabilitation du quartier Binet, **Marie-Noëlle Lagarde** nous fait visiter le chantier qui va transformer la vie des habitants. Suivez le guide.

entretien

« Notre quartier va revenir à Paris »

Daniel Vaillant, maire du 18^e arrondissement

● Comment ce projet de réhabilitation va-t-il améliorer la vie des habitants du quartier Binet ?

La construction de logements et d'équipements de qualité va améliorer le cadre de vie et l'animation du quartier. Les bureaux vont générer de l'emploi et la diversification des logements créera plus de mixité. Ce projet, placé sous le signe du " vivre ensemble ", doit redonner au quartier son identité, le ramener au cœur de Paris. Nous allons permettre aux habitants, qui se sentent aujourd'hui exclus, de vivre pleinement leur citoyenneté parisienne.

● Les travaux vont-ils perturber la vie quotidienne ?

C'est un projet énorme, qui va durer six ans. Cela va donc modifier un peu le fonctionnement du quartier. Mais j'insiste sur le fait que c'est pour la bonne cause. De plus, tout se fait dans la concertation et les habitants seront tenus informés tout au long des travaux des changements qui interviennent dans leur quartier.

On construit et on démolit

> Particularité du chantier : des équipements vont être démolis après avoir été reconstruits ailleurs pour libérer des terrains. La crèche, la bibliothèque, l'école maternelle et le centre Binet vont disparaître pour ressurgir à un autre endroit sous une forme améliorée. Ce chantier ne perturbera pas les déplacements, mais il occasionnera quelques nuisances.

Une nouvelle rue

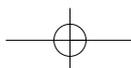
> Un petit axe autour duquel se développeront les pôles d'emploi, les services publics et les habitations qui manquent actuellement au quartier.

Des immeubles de bureaux

> Des immeubles de bureaux et d'activités seront construits à l'emplacement de la tour Montmartre. Ils constitueront un mur anti-bruit pour le quartier.



des immeubles d'activités





UNE BIBLIOTHÈQUE

Une bibliothèque qui rayonne

> La nouvelle bibliothèque verra le jour au rez-de-chaussée des logements, à l'angle du mail Binet et de l'avenue de La Porte de Montmartre. Plus grande et plus confortable que l'actuelle, elle rayonnera au-delà du quartier. Pendant le temps des travaux, une bibliothèque provisoire sera installée au pied de la tour.



Place aux jeunes

> Construit à côté de la nouvelle bibliothèque, le nouveau centre d'animation perpétuera les activités de l'ancien mais dans de bien meilleures conditions.



UN CENTRE D'ANIMATION

CALENDRIER

LA CRÈCHE

Première pierre : 11 juin 2009

Livraison : printemps 2010

LES LOGEMENTS

Début des travaux : janvier 2010

1^{ère} tranche :

livraison au 1^{er} trimestre 2012

2^e tranche :

livraison au 2^e semestre 2013

L'ÉCOLE MATERNELLE

Début des travaux : dernier trimestre 2012

Livraison : rentrée 2014

LES BUREAUX

Début des travaux : 2013

Livraison : entre 2014 et 2016

LA VOIE NOUVELLE

Début des travaux : 2012

Fin des travaux : 2014



L'école maternelle

> Elle sera reconstruite le long de la voie nouvelle et l'ancienne sera démolie. Sa cour donnera sur le jardin Binet.



DES ÉCOLES

UN CENTRE DE PMI



Pour les nouveaux-nés

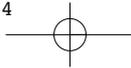
> Cette petite structure accueillera les jeunes parents et prendra soin des nouveaux nés.

Un centre social et une halte garderie

> Le centre social sera géré par une association créée par les habitants du quartier.



UN CENTRE SOCIAL ET UNE HALTE-GARDERIE



Un nouvel espace de vie

> Chef de projet politique de la ville, **Sophie Nicolas** supervise l'«Equipe de développement local» qui suit la mise en œuvre du projet d'aménagement de la porte Montmartre à l'échelle du quartier. Elle revient sur les grands enjeux du projet.

A quels problèmes le projet d'aménagement de la Porte Montmartre s'attaque-t-il ?

Le quartier de la Porte Montmartre cumule plusieurs faiblesses. C'est un secteur enclavé, doté de logements anciens, d'équipements publics obsolètes et insuffisants, et qui manque de dynamisme en termes d'animation locale. On relève des problèmes de fragilisation sociale de la population (25 % de chômeurs, 15 % de RMIstes, une famille sur deux monoparentale...). A ces problèmes sociaux, s'ajoutent des déséquilibres démographiques : la population compte une très forte proportion de jeunes et de per-

sonnes âgées, avec pour conséquence un manque de lien entre les générations et des conflits sur l'usage de l'espace public.

Qu'est ce qui aura changé dans le quartier Binet à l'issue des travaux, vers 2014-2015 ?

Les logements de la tour Montmartre auront été remplacés par des logements de qualité, tous les équipements publics existants auront été reconstruits et améliorés, et de nouvelles structures auront vu le jour. En 2015, le quartier Binet aura un cadre de vie renouvelé, ainsi qu'une plus grande mixité sociale, grâce aux logements de type inter-

médiaire. Tous les équipements, pour l'instant à demi enterrés, auront pignon sur rue et seront rendus attractifs et vivants aux yeux des habitants. L'espace urbain en sera considérablement dynamisé.

Les habitants sont-ils associés à la réflexion portant sur les futurs équipements publics ?

Absolument. La future bibliothèque est par exemple conçue conformément aux besoins et aux attentes des usagers. Dans le cas du futur centre d'animation, on réfléchit avec les habitants à la meilleure manière de toucher les jeunes, en envisageant par exemple la création d'une salle de répétition musicale. Quant au centre social, il sera géré par une association créée et portée par les habitants. Ce sont eux qui détermineront les activités qui permettront de favoriser le lien social et l'animation sociale.

Une crèche plus adaptée aux besoins

> Au printemps 2010, la nouvelle crèche aura vu le jour au pied de l'immeuble Gérard de Nerval. **Isabelle Garjenne**, directrice de la crèche Binet, se félicite de ce déménagement.



La nouvelle crèche offrira-t-elle de meilleures conditions de travail et d'accueil ?

La nouvelle structure sera mieux adaptée aux besoins des enfants et du personnel. Les locaux seront plus grands, la capacité d'accueil va passer de 50 berceaux et 55 enfants à 60 berceaux et 66 enfants. Alors que dans la crèche actuelle tout se fait au même endroit, la nouvelle structure proposera des salles adaptées à chaque activité, des dortoirs, une salle de bain intégrée... De plus, il n'y aura pas d'étage : tout sera de plain-pied, ce qui facilitera les déplacements des enfants, des encadrants, et l'accès aux personnes handicapées. Enfin, en s'éloignant du périphérique, elle va gagner en confort sonore.

